

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – POSTULAT

<i>À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé</i>			
Département(s)	DFFD	Date	21 août 2023
Numéro	23.223	Heure	

Auteur-e(-s) : Commission Éducation	Lié à (facultatif) : ad 23.608
Titre : Bilan de la création du Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE)	
Contenu : Nous demandons au Conseil d'État de fournir un rapport d'information détaillé afin de dresser un bilan de la réorganisation des écoles professionnelles du canton.	
Développement (obligatoire) : Le projet CPNE a été lancé en 2018 et sera normalement achevé en août 2025. Comme cette réorganisation a des répercussions non négligeables sur une multitude de personnes, nous demandons au Conseil d'État d'établir un bilan sur la création du CPNE en août 2026. Ce bilan devra intégrer les points suivants : <ul style="list-style-type: none"> – Une évaluation de la satisfaction et du bien-être du personnel enseignant et du personnel administratif, notamment à travers une évaluation de l'accompagnement et du soutien prodigués par la hiérarchie lors de la création du CPNE, de l'actuelle ambiance de travail, de la compréhension de la pertinence du projet et de ses avantages. – Pour le personnel administratif, une évaluation du respect du cahier des charges et d'un éventuel changement de fonction. – Une évaluation de la satisfaction et du bien-être des membres de direction, notamment sur le soutien prodigué par le service. – Si possible, un sondage adressé aux personnes ayant quitté le CPNE (retraite anticipée ou démission) sur les raisons de leur départ. – Une estimation des coûts engendrés par la création du CPNE et/ou des économies réalisées (regroupement de filières / changement d'indice / ...). – Une réflexion sur l'optimisation des déplacements des élèves, du corps enseignant et des membres des directions au sein des différents pôles du CPNE. – Une réflexion sur la perte d'autonomie ressentie de chaque site. – Comme l'un des buts de la centralisation des écoles professionnelles était une amélioration de la lisibilité, notamment pour les partenaires externes, nous demandons en outre qu'un panel d'employeuses et employeurs engageant des apprenti-e-s soit si possible sondé pour établir si la communication et les rapports avec les écoles professionnelles se sont bel et bien améliorés. L'anonymat devra être garanti aux personnes sondées et le sondage devra être réalisé par des personnes externes au CPNE.	
Demande d'urgence : NON	

Auteur-e ou premier-ère signataire : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) : Sarah Blum, présidente de la commission Éducation		
Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :